

**Compte – rendu du Conseil d’Administration du CCAS
Mardi 15 décembre 2020**

L’an deux mil vingt le 15 décembre à 20h00, le Centre Communal d’Action Sociale de la commune d’Esnandes, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier GESLIN.

Date de la convocation : Lundi 7 décembre 2020

Présents : Didier Geslin, Clémence Dunais, Sophie Pajot, Lucie Camus, Marie-Paule Merceron, Lucien Texier, Josiane Touchet-Oger, Martine Pierru, Patrick Tirand, Christian Vignaud, Clara Fortuna

Absente représentée : Claudette Palluau par Martine Pierru

Absente excusée : Cécilia Grenaille

Invité : Frédéric Gloria

Approbation du compte rendu du CA du mardi 13 octobre 2020

Abstention	Contre	Pour
1		11

Madame Fortuna explique qu’elle n’a pas été destinataire de ce compte rendu. Monsieur Gloria vérifiera qu’il n’y ait pas eu un oubli dans l’envoi du courriel ou un problème avec l’adresse de Mme Fortuna. Le compte rendu lui sera envoyé au plus vite.

• PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

2020 – 01 /12 : Convention entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Charente-Maritime et la commune d'Esnandes – autorisation de signature

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime (CDG17), dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue un contrôle des dossiers de liquidation pour une retraite CNRACL et des dossiers annexes (rétablissement, régularisation, validation de services...) pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service,

Considérant la nécessité de demander au Centre de Gestion de traiter ce type de dossiers,

S’agissant d’une mission facultative du Centre de Gestion, il convient de passer une convention entre le CCAS et le CDG17.

Abstention	Contre	Pour
0	0	12

2020 – 02 /12 : Marché des assurances CCAS – autorisation de signature

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d’Administration qu’une mission d’assistance a été confiée au cabinet ARIMA CONSULTANTS, le 1er septembre 2020, pour le renouvellement des marchés d’assurances Mairie - CCAS

Monsieur le Président propose de suivre le rapport d’analyse présenté :

LOT 1 : Assurance des Dommages aux biens et des risques annexes. SMACL – Montant = 272,51€TTC

LOT 2 : Assurance de la protection juridique de la collectivité. SMACL – Montant = 141,75 €TTC

LOT 3 : Assurance Protection fonctionnelle des agents et des élus. SMACL – Montant = 63,26 €TTC

LOT 4 : Assurance des Prestations statutaires. SMACL – 2395,98 €TTC

Abstention	Contre	Pour
0	0	12

2020 – 03 / 12 : Modification de la dénomination de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Considérant le nom actuel de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « la farandole »

Considérant que cette dénomination désuète n'est plus utilisée, ni reconnue par les familles et les partenaires.

Considérant la volonté d'utiliser une dénomination représentative du patrimoine et de l'identité de la commune, l'équipe pédagogique propose comme nouvelle dénomination :

« **Le Carrelet**, Accueil de Loisirs Sans Hébergement Esnandes »

Abstention	Contre	Pour
0	0	12

• AIDE ALIMENTAIRE

– Planning : Proposition de M Lucien Texier

DATES	INTERVENANTS
Jeudi 14 janvier	C Vignaud – S Pajot – J Touchet-Oger – MP Merceron – L Texier – (F Gloria)
Jeudi 28 janvier (surgelés)	L Texier – M Pierru – C Grenaille – C Dunais – C Vignaud – (F Gloria)
Jeudi 11 février (vacances scolaires)	P Tirand – S Pajot – J Touchet-Oger – C Grenaille – L Texier – F Gloria
Jeudi 25 février (surgelés)	C Vignaud – M Pierru – C Grenaille – MP Merceron – L Texier – F Gloria
Jeudi 11 mars	L Texier – S Pajot – J Touchet-Oger – M Pierru – L Camus – F Gloria
Jeudi 25 mars (surgelés)	P Tirand – M Pierru – C Grenaille – MP Merceron – L Texier – F Gloria
Jeudi 08 avril	C Vignaud – S Pajot – J Touchet-Oger- C Dunais – L Texier – F Gloria
Jeudi 22 avril (surgelés) (vacances scolaires)	P Tirand – M Pierru – C Grenaille – MP Merceron – L Texier – F Gloria
Jeudi 06 mai	L Texier – S Pajot – J Touchet-Oger – C Dunais – L Camus – F Gloria

Les membres du Conseil d'Administration concernés s'assureront de leurs disponibilités au regard du planning proposé et informeront M Gloria des modifications souhaitées.

Distribution du jeudi 24 décembre

Il est proposé d'offrir des chocolats aux bénéficiaires de l'aide alimentaire. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Il est également convenu de réaliser l'achat des chocolats chez les commerçants Esnandais. Cela sera aussi le cas au moment de la galette du début d'année 2021, qui sera également offerte aux bénéficiaires.

• QUESTIONS DIVERSES

- Bilan de la distribution des chocolats aux aînés

Madame la Vice-Présidente présente le bilan de l'action.

La distribution s'est déroulée le vendredi 11 et samedi 12 décembre, assurée par 10 équipes d'élus et administrateurs du CCAS. Au total 347 personnes ont bénéficié de la distribution, dont 48 nouveaux ayant eu 70 ans dans l'année. On note une satisfaction des personnes surtout dans le difficile contexte sanitaire, notamment pour les personnes âgées. Les personnes qui étaient absentes ont la possibilité de venir récupérer leurs chocolats en mairie.

M Texier témoigne de certaines visites qui ont révélé des situations parfois compliquées. Certaines personnes, isolées, dont les états de santé physique et mentale semblent détériorés. On peut penser que c'est une des conséquences du stress généré par la crise sanitaire. M le Président, rappelle toute l'importance de cette distribution qui, tout en limitant les risques sanitaires (distanciation, absence de

contact...) aura permis d'échanger avec ces personnes. Qu'il est important de maintenir la veille sociale qui permet de conserver le lien avec cette partie fragile de la population.

Madame La Vice-Président informe que cette année les chocolats seront offerts aux résidents de l'EHPAD le vendredi 18 décembre à 14h30, par elle-même et M Texier. Madame Fortuna, qui est conviée à se joindre à eux, vérifiera ses disponibilités afin d'apporter une réponse.

Cette année, toujours du fait du respect des protocoles sanitaires, les ballotins seront remis à la directrice de l'établissement qui se chargera, avec son équipe, de la distribution. A cette occasion une fresque réalisée par les enfants de l'Accueil de Loisirs sera également offerte aux résidents.